

OUVERTURE DE POSTE
(BANQUE DE CANDIDATURES) – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE
Préposé(e) au bar du Centre Culturel

NATURE DES POSTES

La Ville de Paspébiac qui assure la gestion et l'opération du service de bar et de la billetterie du Centre culturel de Paspébiac est à la recherche de candidats.es pour accroître son équipe de préposés.es sur appel. Relevant de la direction du service culture et patrimoine, la personne titulaire de cette classe d'emploi effectue un ensemble de tâches en lien avec le service à la clientèle.

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES

- Accueillir, informer, et répondre aux demandes de la clientèle;
- Assurer une présence continue à son poste afin de maintenir un service à la clientèle de qualité;
- Effectuer le transport, la mise en place des produits et/ou du matériel nécessaires au déroulement des activités de son service;
- Assurer la rotation et le réapprovisionnement des produits et/ou du matériel nécessaires au bon fonctionnement des activités de son service en informant son supérieur des produits et/ou du matériel à renouveler;
- Prendre les commandes, préparer les commandes et percevoir le paiement des factures de la clientèle;
- Préparer et servir des boissons et des cocktails à la demande;
- Effectuer les encaissements et les dépôts en conformité avec les directives et les règles internes en vigueur;
- Effectuer l'entretien des outils et des équipements nécessaires au bon fonctionnement des activités de son service;
- Au besoin, collaborer à toute autre tâche connexe liée à son service.

PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Être efficace et courtois avec la clientèle;
- Aimer travailler en équipe;
- Discrétion et respect de la confidentialité;

QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES

- Être titulaire d'un diplôme en tenue de bar, en service de la restauration ou équivalent (un atout);
- Détenir un diplôme d'études de 5e secondaire;
- Une à deux années d'expérience en service de bar;
- Avoir l'âge légal pour effectuer le service de boissons alcoolisées.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Sur appel (jour, soir et fin de semaine).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire et les avantages sociaux sont établis suivant les dispositions de la convention collective en vigueur à la Ville de Paspébiac (échelle salariale – préposé(e) au bar (employé(e) à pourboire : 12, 90 \$).

L'Employeur se réserve le droit d'appliquer un processus de qualification dans l'attribution des postes.

Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **23 mai 2025** avant 16 h par courriel à culture@villepaspebiac.ca. Seules les candidatures retenues pour une entrevue recevront un suivi.

Autorisé par : Daniel Langlois, directeur général et greffier No.d'affichage 2025-05-13-001